



DAAC - CESAR DES LYCEENS

Cinéma

Objectifs pédagogiques : La Cérémonie des César récompense les talents et les œuvres françaises qui ont marqué l'année cinématographique écoulée. Pour continuer à faire de cette cinématographie le mode d'expression privilégiée de leur créativité, ce prix récent est l'occasion de fédérer les lycéens autour d'un évènement culturel majeur. Il sensibilise les élèves aux métiers du cinéma (réalisation, scénario, musique, interprétation, montage, costumes, décors, son...), leur permet de développer leur jugement et de partager leur sensibilité en affirmant un choix réfléchi.

Descriptif de l'action :

Les classes seront retenues selon les critères suivants :

- l'existence d'un enseignement "cinéma" dans l'établissement,
- la richesse des projets cinématographiques de l'établissement,
- le partenariat de l'établissement avec une salle de cinéma,
- la qualité des installations de projection dans l'établissement.

Dès l'annonce des films en lice pour le "César du Meilleur Film", les lycéens peuvent visionner les sept films. À l'issue de chaque projection, le professeur organise une séance de discussion et de réflexion pour permettre aux lycéens d'échanger leur point de vue et de défendre leur goût.

Le vote se fait à partir d'une plateforme sécurisée. Chaque élève dispose d'une voix. Le scrutin est ouvert selon le même calendrier que celui des membres de l'Académie. Le « César des Lycéens » est remis par le ministre de l'Éducation nationale et le président de l'Académie des César. À l'issue de cette cérémonie, un échange est organisé entre des lycéens jurés et l'équipe du film lauréat.

Différentes étapes de l'action :

- De mi-novembre à mi-décembre : inscription des classes.
- Début janvier : information par courriel des classes retenues.
- 3ème semaine de janvier : annonce des nominations lors de la conférence de presse de l'Académie des César, suivie d'une journée de réunion à Paris des professeurs référents des classes retenues.
- Début février : diffusion des fiches de présentation de chaque film.
- Février : visionnage des films, débats en classe, vote en ligne.
- Fin février : annonce du film lauréat du « César des Lycéens ».
- Mi-mars : cérémonie de remise du « César des Lycéens » dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Préinscription sur ADAGE et candidature en ligne jusqu'au 25 JUIN
sur le [formulaire en ligne](#)



Action et piliers de l'EAC

Connaître

En participant activement à un évènement culturel national majeur, les élèves se familiarisent avec la création cinématographique française contemporaine.

Rencontrer

Les élèves peuvent fréquenter un lieu culturel lors des projections. Ils participent à une rencontre nationale avec leurs pairs qui privilégie la discussion et l'échange avec les artistes et professionnels du cinéma (lauréats).

Pratiquer

Les débats et les activités pédagogiques autour des films permettent de développer l'esprit critique en qualité de membres de jury.

Niveaux concernés : Classes de terminales des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels.

Financements : Le Ministère prend en charge 2 € et le FNCF 1€ par billet pour les films vus en salle. Les crédits académiques financent les déplacements à Paris (un enseignant en janvier, et un enseignant et quelques élèves en mars).

Financements propres de l'établissement :

L'établissement prévoit sur fonds propres le transport et le reste à charge d'1 € par billet pour les visionnements en salles. Possibilité d'inscrire l'action dans un projet pour un financement par la Région (PEJ/mobilité collective) du voyage à Paris pour un nombre plus important d'élèves.

Inscriptions : sur l'application ADAGE
<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Renseignements :
Sophie Balagayrie - Professeure relais Cinéma-Audiovisuel -DAAC
Rectorat de Bordeaux
sophie.balagayrie@ac-bordeaux.fr - 05 57 57 35 90

Partenaires culturels :
Salles de cinéma partenaires

Partenaires institutionnels :
Ministère de l'Éducation nationale
Ministère de la Culture
Académie des arts et techniques du cinéma
Réseau Canopé
FNCF